

Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux janvier

Le Conseil Municipal de la commune d'AUBUSSON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Date de convocation :

15 janvier 2018

Objet :

Désignation d'un membre de la société civile pour le
Conseil de développement de Creuse Grand Sud

Rapporteur :

Monsieur le Maire, la Sous-Préfecture
d'AUBUSSON

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 25

24 JAN. 2018

Article 3 de la loi n° 82-213
modifiée au 2 mars 1982

Etaient présents
(22)

Michel MOINE, Jean-Pierre LANNET, Gilles PALLIER,
Nicole DECHEZLEPRETRE, Jean-Claude VACHON, Mireille LEJUS,
Michel DIAS, Isabelle PISANI, André RENAUX,
Marie-Antoinette BORDERIE, Joseph VADIC, Max GUILLON,
Brigitte LEROUX, Françoise PINEAU, Pascal FANNECHERE,
Catherine MALGAUD, Stéphane DUCOURTIOUX,
Jean-Marie MASSIAS, Bernard PRADELLE, Martine SEBENNE,
Marie-Claude GUYONNET, Mathieu CHARVILLAT

Excusés ayant donné
procuration (3)

Rolande LEONARD à Michel MOINE, Jean-Louis DELARBRE à
Brigitte LEROUX, Sophie CANOVA à Marie-Claude GUYONNET

Absents excusés (2)

Thierry ROGER, Louis SIMOES

Monsieur le Maire indique que par délibération n° 2017-040 du 13 avril 2017, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a validé le principe de la création d'un Conseil de développement (CODEV) au sein de Creuse Grand Sud.

Le Conseil communautaire réuni le 11 octobre dernier a ensuite validé le document cadre du fonctionnement de ce CODEV, et proposé sa composition, en particulier la désignation par les 26 communes de l'intercommunalité d'un membre du CODEV, parmi la société civile, par délibération.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la désignation de *David BARRAUD* comme membre volontaire d'Aubusson représentant la société civile, ce dernier ayant proposé sa candidature par courrier en date du 19 janvier 2018.

Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 3
-----------	------------	-----------------

VU la délibération du Conseil communautaire n° 2017-040 du 13 avril 2017 relative à la mise en place d'un Conseil de développement au sein de Creuse Grand Sud,

VU la délibération du Conseil communautaire n° 2017-091 du 11 octobre 2017 validant le document cadre de fonctionnement du Conseil de développement et proposant la désignation par les 26 communes membres de l'EPCI d'un membre du CODEV, parmi la société civile, par délibération,

VU la candidature de David BARRAUD en date du 19 janvier 2018,

► A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal :

DESIGNE *David BARRAUD*, comme membre du Conseil de développement pour la Commune d'Aubusson.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Délibération publiée le 24 JAN 2018

Pour copie conforme

En Mairie le 24 JAN. 2018

Michel MOINE

Maire d'AUBUSSON

